

**LISTE DES DECISIONS DU BUREAU PERMANENT**  
**JEUDI 10 février 2022**

Présents : Armand Hermans, président du CPAS  
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, membres du Bureau permanent  
Iris Van Laethem, chef du Service social  
Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Excusés : Rudi Seghers, directeur général adjoint

---

Le président ouvre la séance à 11h30.

---

En application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale.

**A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE**

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 janvier 2022

**B. CENTRE DE SERVICES LOCAL ET SERVICES A DOMICILE**

2. Centre de services local et services à domicile - baromètre Corona

Le bureau permanent a décidé que le centre de service local devrait utiliser les couleurs du baromètre corona. Si le gouvernement apporte un changement concernant les codes de couleur, le Centre de services local et services à domicile vous en informera immédiatement.

3. Centre de services local et services à domicile - Introduction au calendrier des activités de février

Le bureau permanent approuve le calendrier des activités du centre de services local et services à domicile pour décembre 2021

4. Centre de services local et services à domicile - Quartiers d'entraide - appel à projets

Le bureau permanent prend acte que le dépôt de projet dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers d'entraide» a été approuvée.

**C. SERVICE SOCIAL**

5. Service social - Enregistrement de base médiation de dettes 2021

6. Service social - Notification - don anonyme

Le bureau permanent prend acte du don d'une valeur de 80€ - via la pharmacie Goossens

#### **D. SERVICE FINANCIER**

7. Service financier - Désignation d'un estimateur - vente d'immeubles/terrains prévue au plan pluriannuel

Le bureau permanent décide d'embaucher le bureau d'ingénierie Taelemans & Co, Rue du Congrès 35 à 1000 Bruxelles pour l'estimation des terrains/bâtiments à vendre inclus dans le plan pluriannuel 2020-2025 propriété du CPAS.

#### **E. PATRIMOINE**

8. Patrimoine - Nettoyage du campus social - prix

Le bureau permanent approuve l'attribution du marché "Nettoyage du campus de l'action social .

#### **F. POLITIQUE ET ORGANISATION**

9. Politique et organisation - Approbation de l'ordre du jour Réunion du Conseil du CPAS du 24 février 2022

#### **G. AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE**

10. Agence immobilière sociale - Notification - rapport annuel agence immobilière sociale CPAS Wemmel

le bureau permanent prend connaissance du rapport annuel de l'agence immobilière sociale

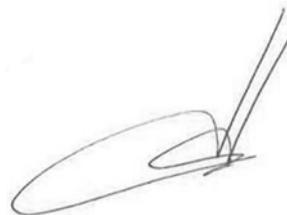
11. Centre de services local et services à domicile – Notification des demandes, cessations et demandes d'exceptions  
 12. Résidence – Attribution de logements : arrêt de la liste d'attente et attribution de logements  
 13. Service social – Autre aide  
 14. Service social – Droit à l'intégration sociale  
 15. Service social – Equivalent de revenu d'intégration  
 16. Service social – Initiative locale d'accueil  
 17. Service social – Illégaux – Aide médicale urgente  
 18. Service social – Emploi article 60§7  
 19. Service social – Logement – Logements de secours et de transit  
 20. Service social – Agence immobilière sociale  
 21. Service social – Bureau 'Rap op Stap'

Au nom du CPAS,

Le directeur général  
Audrey Monsieur



Le président du CPAS  
Armand Hermans



---

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le 11/02/2022.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.